

L'EUROPE APRÈS LE VOTE DU BREXIT

Par **Gilles Grin**, directeur de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe

La participation britannique à l'Union européenne (UE) a été un mariage de raison dans lequel les difficultés ont été nombreuses (référendum de 1975, combat de Margaret Thatcher pour la réduction de la contribution budgétaire du pays, dissociation croissante dès la fin des années 1980). Il y a une certaine ironie à noter que la construction de l'Europe a été largement en phase avec les vues britanniques (marché intérieur, élargissements) et que le pays a obtenu des exemptions pour les développements auxquels il ne souhaitait pas s'associer (zone euro, espace Schengen). L'UE bute sur le passage à l'union politique honnie par les Britanniques (mais pas seulement par eux). Quelles sont donc les motivations du pays?

On discerne un vote protestataire, où la question de l'immigration a joué un rôle très sensible. Après le référendum du 23 juin 2016, les autorités britanniques semblent retarder sans cesse l'activation des négociations de retrait. A la fin, vu d'aujourd'hui, il est très probable que le Royaume-Uni quitte effectivement l'UE. Seule une menace d'éclatement du pays pourrait être le cas échéant à même de l'en empêcher. Par contre, le nouveau type de relation qui verra le jour avec l'Union demeure ouvert. Les effets politiques et les conséquences économiques du vote britannique risquent d'être négatifs tant pour le Royaume-Uni que pour l'UE. La période d'incertitude de plusieurs années qui s'est ouverte aura un coût.

Les crises européennes qui se sont additionnées depuis plusieurs années sont sérieuses, le tissu des solidarités a été mis à mal et une redynamisation de l'UE passera sans doute par une culture des résultats permettant de montrer

concrètement aux Européens qu'ils sont dans une meilleure situation grâce à l'Union plutôt que sans elle et que cette dernière est un bon instrument pour affronter les nombreux défis du monde contemporain. On peut songer au renforcement des frontières extérieures, à une meilleure gestion commune de l'immigration, à la lutte contre le terrorisme, à une augmentation drastique de la légitimité démocratique de la zone euro par une meilleure implication du Parlement européen et des parlements nationaux. A contrario, le repli national permettrait-il de faire face à la mondialisation dérégulée, aux défis géopolitiques et au terrorisme?

L'union de l'Europe dans le respect des diversités nationales représente un projet de civilisation. Sans une action commune sur les questions globales, les membres de l'UE risquent de perdre la maîtrise de leur destin dans un monde qui change vite. Dans le long terme, la guerre civile peut toujours ressurgir.

Pour la Suisse, le vote britannique fait craindre à juste titre des conséquences économiques fâcheuses. Un franc encore plus fort nuirait à la prospérité et détruirait des emplois. Politiquement, l'interlocuteur européen dont les autorités suisses ont besoin risque fort d'avoir plus urgent à faire. Le vote britannique pourrait aussi amener à un raidissement des positions européennes qui distingueraient plus clairement le statut des États membres du club de celui des non-membres (même si une certaine différenciation pourrait se développer au sein de l'Union). L'avenir des accords bilatéraux Suisse-Europe, partiellement liés entre eux, de caractère statique et initiés à un moment où la Suisse avait encore l'objectif stratégique d'une adhésion à l'Union, devient plus incertain. Que le Royaume-Uni, à la recherche d'une nouvelle relation durable avec l'Union, puisse devenir un allié de la Suisse et ainsi la renforcer n'est pas impossible, mais demeure hypothétique et n'offre pas de solution dans le court terme.

Gilles Grin



Gilles Grin, né en 1972, est diplômé de HEC Lausanne, de Yale et de la London School of Economics. Il est docteur en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Il a travaillé en qualité de stagiaire à la Commission européenne et comme conseiller scientifique au sein de l'administration fédérale suisse de 2002 à 2006. Après avoir été vice-directeur de 2006 à 2012, il est devenu directeur de la

Fondation Jean Monnet pour l'Europe en 2012. Il est chargé de cours à l'Université de Lausanne depuis 2007 et, depuis 2015, membre du comité directeur de l'Association suisse de politique étrangère.

